



L É G A L I T É
D E S S E X E S

dans l'éducation de base

L'éducation pour tous

L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits figurant dans ce rapport ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Préface

L'Initiative décennale en faveur de l'éducation des filles à l'échelle du système des Nations Unies, qui a été lancée par M. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar (Sénégal) en avril 2000, est un programme mondial pour l'amélioration de la qualité et du niveau de l'enseignement dispensé aux filles. C'est un élément essentiel des efforts mondiaux visant à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement social et économique. Dans le cadre de cette Initiative, et au titre du suivi du Forum de Dakar, l'UNESCO, en coopération avec ses partenaires, aide les Etats membres à formuler des plans et à appliquer des programmes d'enseignement destinés aux filles et tenant compte des spécificités de chaque sexe.

Le document de travail de l'UNESCO sur « L'égalité des sexes dans l'éducation de base : cadre stratégique » est une importante contribution à l'organisation de cette Initiative décennale. Les stratégies couvrent tous les sous-secteurs de l'éducation de base, y compris la scolarisation primaire universelle pour les filles et l'éducation non formelle et informelle pour les femmes et les filles, qui complètent le document conceptuel de l'Initiative décennale préparé par un groupe de travail interinstitutions. Le présent document devrait fournir aux Etats membres des orientations pour la mise au point et le renforcement de leurs plans et programmes nationaux visant à atteindre les objectifs du Cadre d'action de Dakar. En particulier, il devrait contribuer à réaliser l'objectif V, qui est d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005, et d'instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015.

Le présent document décrit les fondements conceptuels de l'action de l'UNESCO, et donne des orientations pratiques à suivre pour assurer l'égalité entre les sexes dans l'éducation de base. Il explique la formulation de la stratégie en trois points de l'UNESCO pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation de base dans le prochain cycle biennal de programmation (2002-2003), qui comprend :

- (i) des activités de promotion et de sensibilisation ;
- (ii) l'appui à la conception de politiques et
- (iii) la promotion des modes d'éducation adaptés aux spécificités de chaque sexe.

Pour la préparation de ce document, le groupe international d'experts sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base s'est réuni au Siège de l'UNESCO du 5 au 7 décembre 2000 pour en élaborer le cadre général et définir les stratégies pertinentes. Une première version a ensuite été examinée lors de la réunion du groupe de travail sur l'Initiative décennale le 21 juin 2001 et lors d'une réunion de travail informelle qui a eu lieu pendant la Conférence internationale de l'éducation à Genève le 7 septembre 2001. La version finale du document est par conséquent le résultat de consultations avec un grand nombre d'institutions et d'experts.

Je voudrais saisir cette occasion et exprimer ma gratitude à notre consultante Mme Dina Craissatti, pour la rédaction du document. Elle s'est acquittée de manière admirable de cette tâche ardue. J'ai beaucoup apprécié la contribution des experts et des participants aux diverses réunions, des collègues de l'UNESCO et du groupe de travail sur l'Initiative décennale, et je les remercie de leurs observations précieuses, de leurs suggestions constructives et de leurs conseils avisés qui ont permis d'enrichir le document et de mieux prendre en compte les préoccupations du monde d'aujourd'hui. Nos remerciements particuliers vont également à M. Ki Su Kim, M. John Allen et Mme Nancy Droste pour leur contribution technique et linguistique à la mise au point du document final.

Je suis sûre que ce document sera utile aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation des femmes et des filles, et de l'égalité des sexes dans l'éducation. Nous espérons sincèrement qu'il contribuera aussi à l'éducation pour tous.



Aïcha Bah-Diallo

Sous-Directrice générale adjointe pour l'éducation
UNESCO

Table des matières

| | |
|---|----|
| Résumé | 5 |
| Introduction | 9 |
| Structure conceptuelle | 13 |
| • La perspective de l'égalité des sexes | 14 |
| • La conception élargie de l'éducation de base et de l'éducation non formelle | 18 |
| Examen de la situation | 23 |
| • L'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation de base non formelle | 23 |
| • Le rôle des acteurs et des mécanismes de coopération | 28 |
| • Les environnements politiques et économiques | 30 |
| • La recherche et les statistiques, le suivi et l'évaluation | 31 |
| Objectifs | 35 |
| Orientations stratégiques et recommandations dans le but d'agir | 37 |
| • Des modes d'éducation adaptés aux différences entre les sexes : « l'intégration dans la diversité » | 37 |
| • Plaidoyer en faveur d'un changement de politique | 40 |
| • La recherche sur et pour l'égalité des sexes dans l'éducation de base | 43 |
| Sources consultées | 46 |

L'égalité des sexes dans l'éducation de base



Résumé

Le présent « Document de travail de l'UNESCO : L'égalité des sexes dans l'éducation de base » met en place une structure stratégique pour les actions que l'UNESCO entreprendra dans sa contribution à l'initiative de la décennie des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI). Cette dernière a été lancée en l'an 2000 par le Secrétaire Général des Nations Unies comme un programme de collaboration à l'échelle du système des Nations Unies pour l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'éducation pour les filles et les femmes à travers un partenariat de coopération entre différentes entités intérieures et extérieures au système des Nations Unies. En tant que tel, UNGEI a été considéré comme une partie intégrante et essentielle de l'effort global de réduction de la pauvreté et de renforcement du développement social. La structure stratégique développée dans le présent document a pour but de compléter et d'enrichir UNGEI en promouvant la perspective de « l'égalité des sexes » dans l'éducation de base non formelle pour l'éducation pour tous (EPT).

L'EPT était un engagement de la communauté mondiale à satisfaire les besoins d'éducation de base de chaque personne, enfant, jeune ou adulte. Dans cet engagement, la communauté mondiale a déclaré en 1990 à Jomtien que l'éducation des filles et des femmes était la priorité la plus urgente. Alors que diverses rencontres internationales ultérieures ont réaffirmé la validité de la déclaration, le Forum de Dakar 2000 a tout particulièrement pris des mesures significatives mettant cela en pratique. Il l'a fait en incluant parmi les six objectifs qu'il avait fixés pour une action immédiate l'élimination de l'inégalité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire et la réalisation de l'égalité des sexes dans l'éducation. UNGEI s'accompagne d'autres projets qui sont menés à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies dans le but d'atteindre ces objectifs. En particulier, la structure stratégique de ce document est conçue pour aider les Etats Membres de l'UNESCO ainsi que l'UNESCO elle-même à viser ces objectifs en aidant les Etats à préparer leurs programmes d'actions nationaux imminents et en guidant ceux-ci dans les activités futures, en particulier la stratégie à moyen terme pour 2002.

La structure stratégique est unique au sens où elle guide les activités éducatives des filles et des femmes tant dans le domaine de l'éducation de base formelle que non formelle à partir de la perspective précédemment évoquée de l'égalité des sexes dans une « vision élargie de l'éducation de base » défendue dans la déclaration de Jomtien. Elle prépare d'abord la structure conceptuelle nécessaire en exposant la perspective et la vision. Puis elle aborde de manière sommaire les changements qui sont intervenus dans le statut de l'éducation de base non formelle pour les filles et les femmes au cours de la période écoulée de Jomtien à Dakar. Cette évaluation fournit des bases pour la définition des objectifs des actions nécessaires.

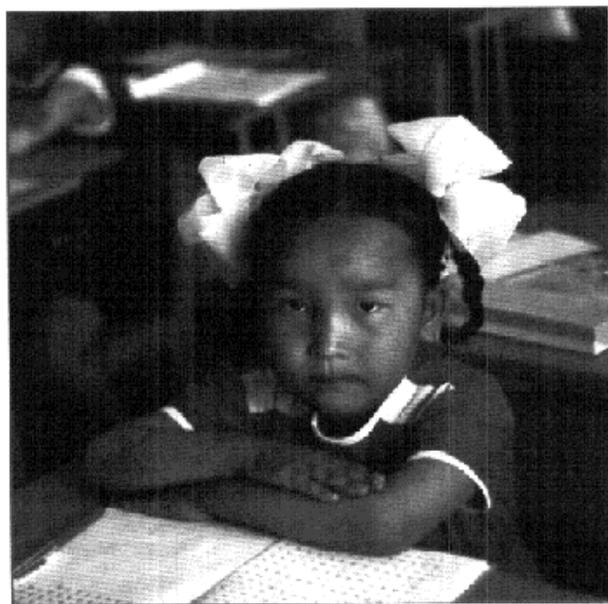
Dans le but d'éliminer l'inégalité des sexes et de parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation, garantissant un accès égal à une éducation soucieuse des femmes, tout en améliorant la qualité, et en satisfaisant les besoins d'apprentissage de base, les trois orientations stratégiques et recommandations orientées vers l'action sont avancées comme suit :

- Des liens entre les systèmes éducatifs formels et non formels : dans la conception de Jomtien de l'éducation de base mettant l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie, une attention toute particulière est accordée à l'éducation non formelle et à l'intégration de l'éducation de base non formelle dans le système d'éducation formel comme un moyen de favoriser la diversité, la flexibilité et l'ouverture dans le système éducatif.
- Divers efforts de plaidoyer sont nécessaires pour promouvoir la contribution active, créative et coordonnée de tous les acteurs à l'échelle nationale, régionale et internationale pour les changements politiques afin de parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation de base, en accordant une attention toute particulière aux besoins d'apprentissage de base des groupes exclus, défavorisés et vulnérables. La mobilisation des media de masse et de la campagne nationale en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation sont aussi recommandés pour susciter la prise de conscience de l'importance d'une éducation soucieuse des femmes, et de la participation des filles et des femmes à l'éducation.

- Un soutien devrait être apporté aux programmes de recherche pour développer et renforcer la recherche, ainsi que les capacités d'évaluation et de contrôle à l'échelle du pays pour une meilleure planification et une définition conséquente des politiques. L'utilisation de travaux de recherche pour le développement des politiques et de l'activité devrait également être encouragée. Il a été jugé nécessaire d'élaborer des méthodologies sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base qui garantissent la cohérence et la viabilité dans le travail en direction des objectifs de l'EPT.

Dans chacune de ces orientations, les recommandations orientées vers l'action répondent à des préoccupations nationales et internationales, à des actions liées à la question féminine, et à des programmes de formation nécessaires.

L'égalité des sexes dans L'éducation de base



introduction

La Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par les Nations Unies en 1948, a affirmé que l'accès à l'éducation de base est un droit humain fondamental. Cette proposition a été incluse et approfondie dans plusieurs instruments normatifs ultérieurs adoptés par la communauté mondiale, et les progrès dans ce domaine ont été tangibles dans la seconde moitié du vingtième siècle. Cependant, le défi de préserver les acquis et de faire face aux contraintes contemporaines demeure considérable en ce début de nouveau millénaire.

En mars 1990, la Conférence mondiale sur l'Education pour tous de Jomtien a réaffirmé le droit à l'éducation, à travers la Déclaration mondiale sur l'Education pour tous. L'article 1 de la Déclaration a affirmé que « chaque personne – enfant, adolescent et adulte – doit pouvoir bénéficier des opportunités éducatives destinées à satisfaire ses besoins d'apprentissage de base ». L'article 3 a ajouté que « l'éducation de base devrait être apportée à tous les enfants, adolescents et adultes » et a affirmé que, « Pour que l'éducation de base soit équitable, tous les enfants, adolescents et adultes doivent avoir l'opportunité d'atteindre et de maintenir un niveau d'apprentissage acceptable ».

Ce qui était louable dans la Déclaration de 1990 c'était sa décision politique de traiter non seulement l'augmentation du nombre d'analphabètes mais aussi, en particulier de s'attaquer à l'inégalité des sexes dans une telle augmentation. La Déclaration a mis en avant l'éducation des filles et des femmes en tant que priorité la plus pressante dans la poursuite des objectifs de l'EPT. Elle demandait que la préoccupation première soit de garantir l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'en améliorer la qualité, et d'éliminer tous les obstacles qui empêchaient leur participation active à l'éducation.

Depuis lors, et à travers diverses conférences mondiales, telles que la Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement de 1994, la Quatrième conférence

mondiale de Pékin sur les femmes de 1995, la Cinquième conférence internationale de l'UNESCO de Hambourg sur l'éducation des adultes de 1997, l'éducation des femmes et l'égalité des sexes dans l'éducation sont devenues la priorité de nombreux programmes politiques locaux et globaux, et sont devenues beaucoup plus visibles en termes de conceptualisation et de pratique. La plate-forme d'action de Pékin, en particulier, a défini « l'éducation et la formation des femmes » comme la seconde priorité parmi les « douze centres d'intérêt critiques » qu'elle a définis.

La Conférence mondiale de Jomtien sur l'Education Pour Tous prévoyait le besoin d'un examen global des politiques à la fin des années 90 afin de permettre aux pays d'évaluer l'efficacité de leurs efforts pour atteindre leurs propres objectifs d'EPT et de réviser leurs programmes en conséquence. Les Evaluations de l'EPT en 2000, qui ont été préparées pour faciliter de tels examens, ont constitué l'évaluation la plus approfondie de l'éducation de base jamais entreprise, et ont mis en évidence les acquis significatifs depuis Jomtien en termes d'offre d'une éducation de base dans de nombreux pays. Cependant, malgré tous les efforts des gouvernements, des organisations internationales, des ONG et de la société civile en général, selon les Evaluations de l'EPT, les réussites et les développements dans le domaine de l'éducation pour les filles et les femmes présentent des résultats plutôt peu satisfaisants. L'inégalité des sexes était encore visible en termes d'accès, d'inscription, d'alphabétisation et dans d'autres mesures. Le fossé entre les sexes ne se réduisait pas, et dans certains pays, il se creusait même. Même si la nouvelle décennie a été le cadre d'une croissance des efforts et des « histoires de succès », ces phénomènes demeuraient relativement sporadiques et ne parvenaient à amener les pays à attribuer à « l'inégalité des sexes » une place centrale dans leur programme ou leur politique de l'éducation.

Les Evaluations de l'EPT en 2000 ont également servi de base à la discussion du Forum mondial de l'éducation de Dakar en avril 2000. Suite à la discussion, le Forum de Dakar a inclus l'élimination de l'inégalité des sexes à tous les niveaux de l'éducation parmi les six objectifs de l'EPT formulés pour qu'ils soient atteints en 2015. Et le Forum de Dakar a chargé tous les Etats de développer et de renforcer les plans d'action nationaux en 2002 au

plus tard, sur la base des éléments accumulés au cours des Evaluations de l'EPT en 2000 et en s'appuyant sur les stratégies nationales existantes.

Dans ce contexte, et en considérant l'accès à une éducation de base de qualité pour les filles et les femmes, le Secrétaire Général a lancé l'Initiative de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) alors que le Forum de Dakar était encore en cours. UNGEI était un programme cohérent de collaboration à l'échelle du système des Nations Unies ayant pour but d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'éducation pour les filles à travers un partenariat de collaboration entre différentes structures, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, et était conçu comme une partie intégrante et essentielle de l'effort global en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement social. Le Document conceptuel de l'UNGEI, préparé par une équipe spéciale dirigée par l'UNICEF, s'est d'abord concentré sur l'universalisation de l'éducation primaire pour les filles. Cet objectif global s'est traduit par des objectifs stratégiques, qui ont nécessité un engagement en termes de politique et de ressources, pour mettre à fin à l'inégalité des sexes et aux discriminations sexistes au sein des systèmes éducatifs, favoriser l'éducation des filles en situation de crise, de conflit et d'après-conflit, et mettre fin au préjugé sexiste qui limitait la demande d'éducation des filles.

Désormais l'UNESCO contribue à UNGEI à travers le présent programme d'action intitulé « L'éducation pour tous : l'égalité des sexes dans l'éducation de base – Un programme stratégique » (d'où « le Document »). Le Document sera utilisé pour aider les Etats Membres de l'UNESCO à préparer leurs programmes d'action 2002 et à atteindre les Objectifs de l'EPT de Dakar en 2015. Il servira aussi de ligne directrice politique aux activités futures de l'UNESCO dans le domaine et aidera l'UNESCO à affiner sa stratégie à moyen terme pour 2002-2007. En outre, le document complètera et enrichira UNGEI en mettant l'accent sur « la perspective de l'égalité des sexes » en visant non seulement les filles mais aussi les femmes, les garçons et les hommes, et la conception élargie de l'éducation de base en particulier pour ce qui est de l'éducation non formelle.

L'égalité des sexes dans l'éducation de base

Le Document exposera d'abord une telle perspective et une telle conception. Ensuite, il évaluera de manière sommaire les changements qui sont intervenus dans le statut de l'éducation de base pour les filles et les femmes au cours de la période écoulée entre Jomtien et Dakar, et exposera les objectifs du Document. Enfin, il présentera trois orientations stratégiques et des recommandations d'actions liées en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation de base.



koon turakejan ye posoni juguba ye

Structure conceptuelle



Éliminer la discrimination sexiste dans l'éducation de base constitue un facteur favorable non négligeable pour le développement socioéconomique et politique, et pour la participation des femmes à la vie sociale, économique et politique. Des études ont montré¹, par exemple, que les femmes ayant eu quelques années de scolarisation travaillent mieux que celles qui n'ont aucune éducation formelle, dans l'agriculture et dans divers autres domaines économiques. De nombreux gouvernements soutiennent désormais l'éducation de base des femmes afin de favoriser la croissance économique, de combattre diverses formes de polarisation économique entre riches et pauvres, ou d'éliminer la pauvreté. Il est actuellement largement reconnu que l'investissement dans l'éducation de base des filles et des femmes a également un impact positif sur le développement social plus large, notamment parce qu'il augmente le revenu des familles, réduit les taux de fertilité, réduit les taux de mortalité infantile et maternelle, et permet une meilleure santé et une meilleure alimentation de la famille. L'éducation de base, en outre, donne aux filles et aux femmes les outils dont elles ont besoin pour passer de l'exclusion et à une pleine participation à la société. Elle permet aux femmes de s'engager dans les affaires de la communauté et leur permet d'agir au profit de leur communauté. C'est une condition préalable à l'exercice des droits et des responsabilités humains et légaux des femmes. L'éducation de base responsabilise des nations entières car les citoyens éduqués ont la capacité de faire fonctionner les institutions démocratiques efficacement.

Au cours de la Quatrième conférence mondiale de Pékin sur les femmes en 1995, le débat sur les femmes et l'éducation a amené une réflexion plus profonde sur les interconnexions entre l'éducation des femmes et la prise de responsabilités. Comme cela a été reconnu à la Conférence, l'accès à l'éducation influe sur beaucoup d'autres potentiels, peut-

être plus significatifs. Il donne aux femmes la chance de prendre des décisions conscientes au sujet de leurs vies ; il ouvre des perspectives de communication qui seraient autrement fermées aux femmes ; et il élargit le choix personnel des femmes et le contrôle d'elles-mêmes et de leur environnement. Les jeunes femmes qui sont exposées à l'éducation de base sont plus susceptibles d'avoir une plus grande autonomie, de se déplacer librement, de gagner de l'argent, et de contrôler leurs gains ; elles jouent un plus grand rôle dans le choix d'un mari, et dans la programmation du mariage. Et à l'intérieur du mariage elles sont en mesure de faire face de manière plus adéquate aux responsabilités professionnelles et aux relations familiales. L'éducation de base recèle la promesse de renforcer la confiance des femmes en elles-mêmes et leur capacité à se transformer en responsables communautaires et en éducatrices. C'est la clef grâce à laquelle elles peuvent devenir des penseurs critiques et des personnes engagées, la clef servant à déverrouiller toute la gamme de leurs talents et de leurs énergies créatrices.

Le présent Document est fondé sur les deux piliers conceptuels suivants : la perspective de l'égalité des sexes, qui dépasse les rapports et les visions dichotomiques de l'homme contre la femme, et la conception élargie de l'éducation de base, qui est définie comme une réponse aux besoins d'apprentissage de base des personnes de toutes les conditions sociales.

● *La perspective de l'égalité des sexes*

Les débats internationaux et les pratiques en matière d'éducation de base au cours de la décennie passée ont cristallisé des perspectives différentes mais complémentaires : la perspective de l'équité et la perspective de l'égalité. Ces perspectives ont été âprement débattues au cours de la Cinquième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes à Hambourg en 1995 (COFINTEA). Dans l'article 29 de la Déclaration de Hambourg, les participants des gouvernements, des agences internationales et de la société civile se sont engagés à « favoriser l'affirmation des femmes et de l'équité entre les sexes à travers l'éducation des adultes ».

L'éducation fondée sur le principe de l'équité favorise la réduction des discriminations sexistes et l'autonomie sociale et économique des femmes à travers des politiques et des programmes garantissant davantage l'accès à une éducation de base et à des capacités de production de qualité. Ceci est fait sans remettre en cause et/ou altérer la structure établie des rapports entre les sexes.

La perspective égalitaire, d'autre part, va au-delà des problèmes d'accès, et également de qualité de l'éducation de base, et au-delà de la formation des femmes pour l'emploi et des opportunités de création de revenus. Elle reconnaît que le sexe est une construction socio-culturelle, et met en évidence les relations sociales entre les hommes et les femmes, dans lesquelles les femmes sont systématiquement subordonnées. Les défenseurs de l'éducation pour l'égalité des sexes affirment que des transformations structurelles sont nécessaires pour mettre fin aux pratiques discriminatoires fondées sur le sexe.

L'éducation de base pour l'égalité entraîne la nécessité de « donner des responsabilités » aux femmes en leur offrant une gamme de compétences et d'outils socioculturels, au-delà de la conceptualisation étroite des capacités de lire et d'écrire. Selon diverses études² entreprises par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation de Hambourg (IUE), l'éducation à la prise de responsabilités implique plusieurs dimensions :

- une dimension cognitive, ou la conscience et la compréhension qu'ont les femmes de leurs conditions et des causes de leur subordination, et des contextes locaux, nationaux et globaux d'appauvrissement, et des pratiques patriarcales ;
- une dimension psychologique, ou la confiance des femmes en elle-mêmes et leur estime personnelle ;
- une dimension économique, ou la capacité des femmes à accéder à des ressources, à s'engager dans des activités productives et à prendre des décisions de manière autonome ; et
- une dimension politique ou la capacité des femmes à fixer leur propre programme, à négocier, à diriger pour faire face à l'oppression et au changement des conditions.



Dans l'ensemble, l'éducation pour l'égalité des sexes a pour but de transformer les rapports entre les sexes, de sorte que les femmes et les hommes jouissent des mêmes opportunités d'employer leur potentiel.

Le défi d'atteindre l'égalité des sexes soulève des questions importantes quant à l'éducation des garçons et des hommes, et aussi des filles et des femmes. Les attitudes et les comportements des garçons et des hommes, et ceux des filles et des femmes, dans le contexte plus large de la société, doivent être examinés pour changer le préjugé sexiste et la vision stéréotypée

du rôle des hommes et des femmes. Dès le début, à partir de la maternelle et de l'école primaire, l'éducation de base pour les garçons et les filles doit s'attaquer aux rôles des sexes et à l'importance de l'égalité des sexes.

S'étant engagée à promouvoir l'égalité des sexes, l'UNESCO n'acceptera pas les arguments soulignant la dichotomie homme – femme, c'est à dire attribuant des caractéristiques aux femmes et aux hommes en vertu de leur sexe. L'UNESCO pense que ce type d'argumentation est contre-productif et ne mène pas sur la voie de l'égalité des sexes.

Les structures sociales qui reproduisent l'inégalité des sexes devraient être appréhendées en reconnaissant la complexité des normes sociales et culturelles et en les remettant en cause. Le but ultime de l'UNESCO dans la poursuite de l'égalité des sexes est de d'opérer des changements fondamentaux dans les rapports entre les hommes et les femmes et de créer de nouveaux partenariats fondés sur le respect mutuel, le dialogue, et le partage des

rôles et des responsabilités publics et privés. Les préjugés et les stéréotypes sexistes sont intériorisés par les garçons et les hommes, et par les filles et les femmes aussi, à travers le processus de socialisation. Ainsi les structures sociales qui soutiennent l'inégalité des sexes continuent à exister. Le cadre de l'éducation de base peut fournir un environnement favorable pour traiter les attitudes et les pratiques sexistes et les empêcher de s'enraciner. L'éducation de base qui promeut l'égalité des sexes nécessite une approche holistique, en fonction des sexes qui soutienne le respect mutuel des garçons et des filles, et des hommes et des femmes. Les situa-



tions des garçons/hommes et des filles/femmes doivent être traitées à travers l'analyse des sexes qui examine à la fois les réalités et les causes des inégalités. Les réponses à apporter au problème de l'inégalité peuvent varier selon les contextes différents. Cependant, à travers l'éducation de base, des solutions équitables et créatives doivent être recherchées pour amener les filles et les femmes sur un plan d'égalité avec les garçons et les hommes, et pour construire un système éducatif et social inclusif.

De plus, l'approche en termes d'égalité des sexes prend en considération le fait que les femmes ne constituent pas une population homogène et qu'il existe des éléments sociaux et économiques discriminatoires à l'intérieur de la catégorie des femmes. Le traitement des problèmes de pauvreté est un élément intrinsèque de l'égalité des sexes dans l'éducation de base.

- *La conception élargie de l'éducation de base et de l'éducation non formelle*

Les effets dévastateurs de la globalisation économique et les disparités sociales et économiques, régionales et nationales qu'elle crée, représentent des défis majeurs pour les politiques éducatives. Les éducateurs du monde entier reconnaissent qu'une conception plus large de l'éducation de base doit être promue afin de renforcer le développement humain et le progrès social et économique. L'article 2 de la Déclaration de Jomtien stipule que « pour satisfaire les besoins d'éducation de base de tous³ il faut plus qu'un simple réengagement en faveur de l'éducation de base comme c'est actuellement le cas ». Elle ajoute ensuite que « Ce qui est nécessaire c'est une « conception élargie », qui dépasse les niveaux de ressources actuels, les structures institutionnelles, les programmes, et les systèmes de transmission conventionnels, tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques en vigueur ». Le rapport Delors de 1996 clarifie davantage la « conception élargie » relative à l'éducation des adultes en tant que « processus continu de formation entière des êtres humains, de leur connaissance et de leurs aptitudes, ainsi que de la faculté critique et de la capacité d'agir ». Selon ce Rapport, une conception élargie de l'éducation des adultes « devrait permettre aux individus de développer une conscience d'eux-mêmes et de leur environnement, et les encourager à jouer leur rôle social au travail et dans la communauté ».

La conception élargie de l'éducation implique plusieurs préoccupations. La première préoccupation concerne une conception de l'éducation de base en tant qu'activité abolissant la distinction traditionnelle entre l'éducation initiale et l'éducation continue. L'émergence contemporaine de « sociétés riches en savoirs », organisées autour de la création et de la manipulation des connaissances, de l'information et des idées, suscite une demande croissante et accélérée d'éducation de base. De telles sociétés ont besoin que les connaissances et les compétences soient constamment réactualisées pour faire face aux défis de la transformation sociale et économique. L'apprentissage devrait donc concerner tous les âges de la petite enfance à l'âge adulte, et « l'apprentissage tout au long de la vie » doit être considéré comme une composante importante de l'éducation de base.

Deuxièmement, comme les besoins des opportunités d'apprentissage en formation continue augmentent, les systèmes conventionnels ne sont pas en mesure de satisfaire de tels besoins. La scolarisation ne peut plus constituer la seule expérience éducative organisée pour la plupart des gens. L'éducation de base est fortement affectée par des forces échappant au contrôle des écoles. Par exemple, l'utilisation d'une langue commune largement partagée, l'accès à des journaux et à des livres, et de bons niveaux d'alimentation et de santé tendent à favoriser l'éducation de base. L'éducation non formelle, en particulier, a un rôle important à jouer dans l'offre d'opportunités d'apprentissage pour tous et constitue une composante importante de l'éducation de base.

Troisièmement, l'éducation de base non formelle est ancrée dans les contextes socio-économiques, culturels, linguistiques et environnementaux dans lesquels l'apprentissage a lieu. Elle est assez flexible pour répondre aux besoins et aux réalités immédiates, et assez forte pour créer des cadres d'apprentissage favorables. Dans ce sens, il est important de la différencier de l'éducation non formelle traditionnelle, telle que l'alphabétisation. Le présent Document approfondit un concept d'éducation de base non formelle fondé sur les initiatives et les ressources locales, et qui nécessite l'engagement et les efforts de divers acteurs : les parents, la famille, et les membres de la communauté, les éducateurs dans le domaine de la santé et de l'agriculture, les artisans. L'éducation de base non formelle se fonde sur l'innovation et l'improvisation et sur la résolution des problèmes et la pensée positive ; elle forme les élèves à un style de vie actif et développe leurs capacités.

Enfin, l'éducation de base non formelle est tout particulièrement importante dans la mesure où elle touche les exclus, les groupes défavorisés et vulnérables de la population qui sont privés des opportunités d'apprentissage : les millions de personnes vivant dans des zones rurales démunies, les habitants des taudis et les enfants des rues, la masse des pauvres à la recherche d'un emploi et de moyens de subsistance, ceux qui ont quitté l'école, les filles et les femmes, les victimes des catastrophes, les réfugiés et les personnes déplacées, les minorités et les groupes indigènes, et les handicapés. Pour eux, l'éducation de base non formelle est souvent la seule opportunité d'apprentissage possible, et doit être intégrée à l'intérieur d'une structure traitant l'éradication de la pauvreté et le développement social.



En résumé, l'éducation de base non formelle a un rôle vital à jouer dans le renforcement de l'égalité des sexes dans l'éducation. Selon les mots de la Déclaration d'Amman, publiée à la rencontre de mi-décennie du Forum consultatif international de l'éducation pour tous d'Amman en 1996, « L'éducation non formelle et hors de l'école, autrefois considérée comme une alternative marginale et de seconde classe à la scolarité formelle, est de plus en plus considérée comme une composante nécessaire et complémentaire d'une stratégie globale visant à offrir l'Education Pour Tous ». Par conséquent, le Forum consultatif international a recommandé que l'éducation non formelle « soit reconnue comme une partie intégrante d'un système éducatif, plutôt que comme une alternative parallèle, mais séparée ». Conformément à cette perspective, le présent Document appelle à arrêter le compartimentage de l'éducation de base en formel et non formel, à reconnaître l'éducation de base non formelle comme une sphère légitime de l'activité éducative, et à déployer des efforts pour la mettre à jour et l'accréditer pour qu'elle bénéficie d'une certification égale à celle du système éducatif formel.



De plus, l'UNESCO affirme que créer une interface entre l'éducation de base formelle et non formelle, tirer des enseignements des faiblesses de chaque système et s'appuyer sur les points forts de chacun, favorise des potentiels intéressants pour renforcer les qualités des deux, et atteindre les objectifs de l'EPT.



Examen de la situation

Ce qui suit est une brève, mais en aucun cas exhaustive, évaluation des changements qui sont intervenus dans le statut des filles et des et des femmes dans l'éducation de base au cours de la période écoulée entre Jomtien et Dakar⁴. Elle expose également une définition par thèmes de certaines orientations globales essentielles, les réponses et les outils conceptuels qui sont venus des gouvernements, des organisations internationales et des ONG, dans le but d'améliorer la situation. La section est divisée en quatre domaines : l'apprentissage en formation continue et l'éducation de base non formelle ; le rôle des acteurs et des mécanismes de coopération ; les environnements politiques et économiques ; et la recherche et les statistiques, le suivi et l'évaluation.

- *L'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation de base non formelle*

La plupart des progrès réalisés quant aux objectifs de l'EPT au cours de la décennie passée ont pris la forme d'une expansion de la scolarisation primaire. Le nombre total d'élèves du primaire est passé d'un peu moins de 600 millions à plus de 680 millions, et le nombre d'enfants hors de l'école est passé de 127 millions à 113 millions globalement. Tout en célébrant cet acquis, on reconnaît, premièrement, que des disparités régionales séparent encore le Nord des pays en voie de développement, qui comptent 97 pour cent des 113 millions d'enfants non scolarisés, et que, deuxièmement, il y a moins de filles que de garçons qui vont à l'école. Les filles constituent 67 millions (ou 60 pour cent) d'enfants non scolarisés.

L'inscription pour l'éducation de la petite enfance, considérée comme le fondement de l'éducation de base, a augmenté depuis 1990. Cependant, les augmentations sont caractérisées par les évaluations de l'EPT en 2000 comme faibles et marginales (de 99 millions en 1990 à 104 millions en 1998, soit une augmentation de seulement 5 pour cent), et avec des variations considérables, en faveur des pays industrialisés et des zones urbaines.

Les adolescentes des zones rurales et urbaines pauvres, en particulier celles qui sont privées de l'opportunité d'aller à l'école, sont souvent privées également des autres programmes alternatifs d'éducation non formelle, puisque ceux-ci sont principalement conçus soit pour « les filles en âge d'être en primaire » soit pour « les femmes et les mères ». En outre, ces adolescentes non scolarisées sont confrontées à divers problèmes tels que le mariage et la maternité de bonne heure, et ne sont pas préparées, psychologiquement et matériellement, à affronter les défis de l'âge adulte. Les débats politiques relatifs aux adolescentes, ainsi que les programmes d'éducation non formelle adaptés à leurs besoins sont rares. Même l'évaluation de l'EPT en 2000 ne traite pas spécifiquement de cette partie vulnérable de la population.

Le nombre d'hommes et de femmes sachant lire et écrire dans le monde augmente, et on s'attend à ce que cette augmentation se poursuive dans le futur proche, quoiqu'à des taux très lents. Selon les Evaluations de l'EPT en 2000, le nombre d'adultes illettrés a chuté de 895 millions en 1990 à 880 millions en 1998. Plus de 98 pour cent des illettrés se trouvent dans les régions les moins développées. Bien que la baisse de l'illettrisme ait été plus forte chez les femmes que chez les hommes, les femmes constituent encore la majorité des illettrés, et représentent deux tiers de l'illettrisme adulte (64 pour cent). La marginalisation des femmes est particulièrement forte dans les zones rurales. Les programmes d'alphabétisation pour les femmes continuent à être très limités par leur nombre, sont faiblement conceptualisés, et ne parviennent pas à reconnaître la spécificité des conditions et des besoins des femmes. Les activités d'éducation non formelle entreprises par les secteurs non éducatifs ne se préoccupent pas suffisamment de l'éducation des femmes. La pertinence de l'alphabétisation pour d'autres domaines que



l'éducation tels que la santé, l'agriculture, et le développement communautaire est négligée. Bien que désormais les politiques aient adopté le concept d'égalité des sexes dans l'éducation de base, leur attention se limite à la satisfaction des besoins éducatifs et techniques immédiats des femmes, et ne s'étend pas au développement de la conscience critique et de la prise de responsabilités. Leur concept ne s'est pas non plus traduit par des actions efficaces.

Au cours de la décennie, en général, il y a eu une bien meilleure compréhension des facteurs qui excluent les filles de l'éducation de base et renforcent le fossé entre les sexes : les barrières culturelles, les équipements éducatifs médiocres, et l'accessibilité réduite à des écoles peu coûteuses accueillantes pour les filles dans les zones rurales reculées. Alors que la pauvreté exclut tant les filles que les garçons de l'école, elles sont tout particulièrement affectées par elle, parce que le « coût » est un sujet d'inquiétude, et que la perception de l'intérêt d'éduquer les filles est souvent limitée.

Une telle perception est liée aux coûts élevés de la dot pour les filles éduquées, à l'attente que les filles s'occupent de leur progéniture et s'acquittent des tâches domestiques, aux préparations du mariage et aux rites de puberté, ainsi qu'à la promesse d'un revenu futur limité dans des sociétés dans lesquelles les hommes sont toujours considérés comme la source de revenu principale.

Bien que des notions telles qu'une éducation soucieuse des femmes et des environnements sains et productifs aient été reconnues comme des éléments importants dans les efforts en direction de l'égalité des sexes dans l'éducation de base, elles n'ont pas reçu une attention satisfaisante. Les contenus des programmes scolaires ne sont pas conçus pour refléter des besoins, des réalités et des valeurs en fonction de chaque sexe. L'absence d'une administration efficace des classes et de techniques d'apprentissage participatives et actives continue à caractériser le système éducatif. Le fait que l'éducation non formelle soit généralement sous la juridiction de ministères autres que le ministère de l'éducation renforce des systèmes parallèles ayant peu d'interaction et partageant peu de ressources. Les instructeurs et les intervenants dans le secteur non formel n'ont pas de lien institutionnel avec les enseignants du secteur formel. Ils ne bénéficient pas d'une forma-



tion formelle ni d'un développement professionnel cohérent. Ils ne sont pas officiellement reconnus comme des éducateurs par les autorités. Et leur statut social est souvent bas. D'autre part, les expériences riches qu'ils ont acquis dans la pratique des programmes éducatifs non formels, leurs expériences fondées sur la culture et les pratiques locales, et sur les techniques et les savoirs indigènes appropriés, ainsi que les méthodes d'éducation non formelle employées pour répondre à la demande des populations locales, atteignent rarement le secteur formel. Les chances de transférer et d'étendre leurs bons résultats sont souvent perdues.

Malgré ce tableau défavorable, la décennie passée a néanmoins été le cadre d'initiatives remarquables dans le domaine de l'éducation de base non formelle, qui, bien que dispersées et modestes, peuvent être considérées comme des modèles significatifs pour approfondir le programme visant l'égalité des sexes. L'éducation de la petite enfance, l'éducation des filles et des adolescentes se sont progressivement ouverts à des programmes destinés à la famille et à la communauté, et à une formation et un enseignement plus qualifiés et plus novateurs⁵. Les écoles communautaires accueillantes pour les filles ont offert aux filles non scolarisées l'accès à des cadres d'apprentissage sûrs et adaptés à elles. Elles ont fait face avec succès aux obstacles socioculturels à l'éducation des filles en formant des intervenantes issues des communautés, et en impliquant les parents et les membres des villages, ainsi que les ONG, dans la planification et la gestion. D'autres « centres d'apprentissage » ont touché la communauté tout entière (les enfants, les filles et les garçons, les adolescents et les adultes illettrés) à travers des approches éducatives holistiques, participatives et axées sur l'élève, favorisant l'alphabétisation entre les générations, engendrant des processus d'apprentissage autour de divers programmes et augmentant la conscientisation de la communauté à la question de l'égalité des sexes.

Des centres de formation alternatifs ont combiné des programmes de subsistance et des activités génératrices de revenus (la formation professionnelle) à des contenus éducatifs, y compris divers outils de prise de responsabilité pour augmenter l'autonomie et l'estime de soi, développer des compétences individuelles et organisationnelles, franchir les barrières sociales et culturelles, et faciliter la participation à la conception, au développement et à l'évaluation des programmes éducatifs⁶. Ces projets éducatifs « d'apprentissage et de gain », visant pour la plupart des adolescentes et des femmes vivant dans des communautés fortement traditionnelles marginalisées et pauvres, ont obtenu de bons résultats dans l'appréhension du contexte

social difficile dans lequel les élèves vivent et dans lequel le travail constitue une partie essentielle du développement culturel et social.

D'autres manières novatrices de satisfaire les besoins de l'élève, tout en renforçant la motivation, les compétences et la prise de responsabilités de l'élève, se sont manifestées tout au long de la décennie pour s'attaquer au fossé existant entre les sexes en termes d'alphabétisation et d'éducation de base des adultes pour favoriser l'apprentissage des femmes en formation continue. S'adressant principalement aux femmes pauvres des régions rurales, elles promeuvent l'alphabétisation de base, tout en permettant aux femmes de réfléchir à leurs propres conditions, pour développer la solidarité et la force collective, et s'engager dans des actions pour le changement. Beaucoup d'entre ces moyens ont abouti à l'élaboration d'infrastructures locales de femmes activistes de villages, de personnel et de bailleurs de fonds, et au soutien de l'autonomie des femmes en termes de prise de décision collective, de planification et de gestion. D'autres campagnes d'alphabétisation sont soutenues par des structures décentralisées qui sont essentielles pour garantir le soutien communautaire et les ressources. Il y a même des cas où les campagnes d'alphabétisation plus conventionnelles sont articulées autour des questions des droits et des responsabilités des citoyens, pour renforcer la confiance en soi et l'esprit critique pour l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Enfin, diverses approches ont été employées pour résoudre le problème des matériels pédagogiques manquants ou inadaptés et de la mauvaise formation des enseignants. Divers programmes scolaires et matériels pédagogiques ont intégré les compétences de lecture et d'écriture et des activités axées sur le travail avec des outils d'affirmation de soi (construction de la confiance, exercice de l'autorité, communication, résolution des problèmes, solidarité de groupe, etc.), des méthodes participatives, adaptées aux technologies modernes, et des cadres d'apprentissage sûrs et tolérants⁷. D'autres approches ont aussi été centrées sur les problèmes et les besoins des femmes, leurs réalités et leurs modes de vie, et sur leur capacité à penser, à analyser, à discuter, à planifier et à pratiquer ce qu'elles apprennent. La mobilisation des ressources de la communauté est apparue comme un facteur essentiel du succès de l'éducation de base non formelle. Former les femmes de la communauté à être des intervenantes et des responsables d'activités éducatives a été une démarche prometteuse à cet égard.

● Le rôle des acteurs et des mécanismes de coopération

L'article 7 de la déclaration de Jomtien suggère que la réalisation des objectifs de l'EPT nécessitera « des partenariats nouveaux et revitalisés à tous les niveaux...des partenariats parmi tous les sous-secteurs et des formes de partenariats éducatifs entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé, les communautés locales, les groupes religieux et les familles ». En effet, alors que les gouvernements ont encore un rôle majeur à jouer dans l'éducation de base, diverses entités dans la société civile se sont de plus en plus affirmées et se sont engagées dans des partenariats avec des institutions officielles, en particulier dans le domaine de l'éducation de base non formelle pour les filles et les femmes non scolarisées. La réunion à la mi-décennie d'Amman a permis d'observer que plus ces partenariats ont été larges et actifs, plus les résultats ont été bons depuis Jomtien.

Selon les Evaluations de l'EPT en 2000, parmi les divers acteurs impliqués dans l'éducation, les ONG se sont distinguées par leurs efforts en faveur de l'éducation de base. Elles l'ont fait en particulier en élargissant les expériences d'apprentissage au delà de la salle de classe et du programme scolaire. Elles ont de plus en plus attiré l'attention des décideurs politiques quant à la pertinence et à la qualité des programmes d'éducation de base non formels. Les ONG démontrent leur capacité à évaluer et à formuler les besoins des gens et à concevoir des projets sur mesure pour satisfaire ces besoins, à impliquer les communautés locales et à encourager la créativité et l'autonomie, à mobiliser des ressources, à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation à travers des approches novatrices et flexibles, à créer des contextes accueillants pour les élèves, et à instaurer une appréciation de l'égalité des sexes et un engagement à la soutenir et à la renforcer. En outre, les ONG manifestent leur capacité croissante à formuler des problèmes politiques et à influencer les réformes politiques. Les organisations de femmes en particulier sont clairement reconnues comme des pionniers du progrès des intérêts des femmes dans les projets éducatifs

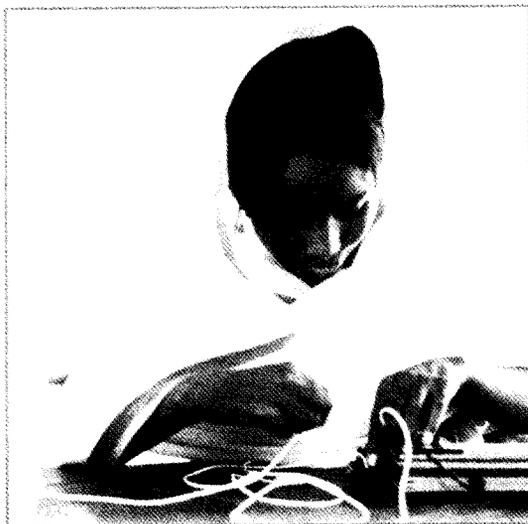
Cependant, les ONG sont souvent considérées comme la Panacée, en particulier dans une zone dans laquelle l'Etat se retire de l'offre de services sociaux de base. Elles sont confrontées au défi énorme d'améliorer leurs capacités institutionnelles et techniques, d'appro-

fondir leur système de réseaux, et d'institutionnaliser leur action et leurs modèles à l'échelle locale, nationale et internationale. Le problème c'est que les organisations de la société civile n'ont en général pas beaucoup de contrôle sur le système éducatif, et il n'est pas encore certain que leur engagement ait une quelconque influence sur la décision politique dans la planification du programme et la formulation de la politique.

A d'autres niveaux – national, régional et international – de nouveaux paradigmes de coopération ont évolué entre les agences donatrices, les gouvernements et les organisations de la société civile. Il y a un plus grand consensus et une plus grande collaboration entre les donateurs au sujet de la conception et de la mise en place des projets éducatifs. Cependant des problèmes surgissent lorsque des accords sont mis en pratique, du fait des différences dans les procédures et les modalités de fonctionnement, et dans les plans d'action. Bien que la responsabilité du gouvernement dans la conception, la coordination et la mise en place des programmes de développement soit vitale, de tels problèmes demeurent un défi par rapport aux conditions des donateurs. L'engagement de la société civile dans des partenariats avec des donateurs et des gouvernements est essentiel. La division des rôles dans de tels arrangements trilatéraux n'est pas institutionnalisée. Cela crée souvent des tensions malsaines et des contradictions lorsque les bailleurs de fonds ont recours aux ONG sans coordination avec les gouvernements. La communication concertée, le dialogue et l'instauration de la confiance entre les organismes gouvernementaux, les donateurs et les ONG, et l'intégration des ONG dans les programmes nationaux, demeurent des défis importants. L'engagement nécessaire du secteur privé dans une telle concertation doit encore être abordé.

- *Les environnements politiques et économiques*

Malgré les engagements pris à Jomtien, le financement de l'éducation de base reste précaire dans presque tous les pays du monde. Les données statistiques disponibles⁸ suggèrent que peu de gouvernements ont accordé une véritable priorité de financement à l'alphabétisation des adultes.



La capacité de beaucoup de pays en voie de développement d'atteindre l'EPT a été largement restreinte par la charge lourde et insoutenable de la dette, qui limitait leur capacité d'investissement dans l'éducation. Les crises économiques des années 80 et 90 et les Programmes d'ajustement structurel avaient eu pour effet de réduire le pourcentage du PIB dépensé dans l'éducation et dans d'autres secteurs du développement social. Cela s'ajoute aux faibles engagements politiques à développer des stratégies d'éducation de base non formelle. Le domaine de l'éducation de base non formelle est caractérisé par une politique et des structures légales inadéquates, l'absence de savoir faire dans la mise en place des poli-

tiques, des capacités institutionnelles faibles, une utilisation médiocre et fragmentaire des ressources humaines, une attention insuffisante aux groupes de la population pauvres et marginalisés.

Cependant, il est possible de rechercher des ressources financières supplémentaires pour l'éducation de base des adultes même dans les pays en voie de développement. Bien que de tels pays n'aient en général pas les moyens de consacrer de fortes sommes d'argent à l'éducation de base pour adultes, ils ont toujours des ministères autres que celui de l'éducation qui peuvent participer à ce domaine de l'éducation. Par exemple, les ministères de la santé, de l'agriculture, du développement communautaire, etc., peuvent partager leur budget

avec le ministère de l'éducation dans des programmes communs d'éducation de base des adultes. Ou ils peuvent organiser leurs propres programmes d'éducation de base des adultes.

De même, la dépense des bailleurs de fonds dans le domaine est dissimulée par des chiffres généraux sur l'éducation de base et ne peut pas être facilement identifiée. Les bailleurs de fonds et les agences internationales continuent à orienter leurs ressources financières et leurs programmes d'action vers la scolarisation en primaire et la réforme administrative, parce qu'il est souvent affirmé, quoiqu'en l'absence d'une recherche approfondie, que les programmes d'alphabétisation des adultes sont inefficaces et coûteux. Tout engagement dans le domaine de l'éducation de base non formelle est une réaction plutôt qu'une partie d'une stratégie à long terme. Les politiques à cet égard sont souvent défavorables aux pauvres.

Des engagements financiers, politiques et institutionnels forts, tant des gouvernements nationaux que des bailleurs de fonds, sont essentiels pour parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation de base. L'éducation en faveur de la prise de responsabilités n'affectera pas le statut social des femmes à une grande échelle sans une volonté politique favorable. Des projets réussis ça et là ne suffiront pas à construire une majorité cruciale pour soutenir des changements positifs. De plus, pour que les systèmes éducatifs soient durables, les ressources existantes doivent être efficacement identifiées et ciblées. Dans beaucoup de pays présentant des indicateurs éducatifs peu satisfaisants, les dépenses en matière d'éducation sont orientées vers les niveaux supérieurs, où la participation est faible et dominée par les groupes à hauts revenus. Cela met en évidence la nécessité d'investir dans l'éducation de base non formelle, et qui plus est de reconnaître que ce domaine de l'éducation est un chemin légitime et valable vers la connaissance.

● *La recherche et les statistiques, le suivi et l'évaluation*

Les évaluations de l'EPT en 2000 soulignent le besoin pressant d'une base de recherches active, systématique et sérieuse qui soutienne le développement de structures conceptuelles et d'analyses qualitatives, ainsi que l'affinement des données relatives à l'éducation et des statistiques des études. Sans une telle recherche et une telle banque de données, le plai-

doyer en faveur d'engagements politiques et financiers demeure illusoire, et la programmation et la planification inefficaces. C'est particulièrement vrai pour la recherche sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle. L'alphabétisation des femmes fait l'objet de très peu de recherches, et le développement de données et d'indicateurs fiables et neutres relatifs à l'égalité des sexes est précaire. Les besoins de recherche sont exprimés par des groupes de femmes et de chercheurs dans des domaines tels que les théories et les concepts de prise de responsabilité, les éléments et les stratégies de prise de responsabilité dans l'éducation, les facteurs favorables à l'alphabétisation des femmes, l'analyse de contenu des livres élémentaires d'alphabétisation et des méthodes de formation, les enquêtes sur les livres, etc. Les centres et les instituts d'études sur les femmes ont réalisé un travail considérable à cet égard, mais les résultats des recherches ne sont pas cumulatifs et le plus souvent ne nourrissent pas la politique ou l'action. A cet égard, on peut observer que l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) de Hambourg a promu la recherche comme une stratégie en direction de l'égalité des sexes, en évaluant et en soulignant les programmes réussis, en disséminant l'information, et en allant vers les responsables politiques.

Les données disponibles relatives à l'éducation de base non formelle sont généralement limitées et incomplètes, et devraient être considérées comme des indicateurs d'échelles et de tendances, plutôt que comme le reflet de mesures précises. Les écarts dans la recherche sont associés à une information inadéquate, ou à un manque d'information, au sujet des volumes de l'offre, des données relatives à la demande et à l'offre d'opportunités éducatives et de la participation, au sujet de la qualité des programmes, et au sujet des indicateurs essentiels de la collecte des données. De plus, une capacité institutionnelle nationale faible pour la recherche dans le domaine de l'éducation de base, ainsi qu'un manque de formation à l'utilisation d'indicateurs relatifs aux sexes, représentent des obstacles majeurs à des recherches et à une production statistique solide. En définitive, très peu de bailleurs de fonds soutiennent la promotion de recherches sur les femmes, en particulier dans le domaine de l'éducation de base non formelle.

D'autres problèmes dans la recherche sur les femmes et l'éducation de base sont liés au suivi, à l'évaluation et à l'estimation de l'impact. Bien que le profil du contrôle et de l'évaluation dans l'éducation se soient améliorés au cours de la décennie passée, le domaine des

femmes et de l'éducation de base non formelle n'a pas beaucoup bénéficié de l'amélioration de ce profil. Les lignes directrices opératoires pour le contrôle et l'évaluation des réalisations en direction de l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle sont pratiquement inexistantes. Un exemple intéressant, qui pourrait être observé de près à cet égard, est l'ensemble d'indicateurs du contrôle de la conformité des gouvernements aux accords internationaux, développés par le Réseau d'éducation populaire entre les femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe (REPEM) et le Bureau de la question féminine et de l'éducation du Conseil international de l'éducation des adultes (ICAE) comme un premier pas pour la conception et la mise en place des initiatives de contrôle.







objectifs

A l'intérieur de la structure de l'initiative de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation des Filles, les objectifs du présent document sont principalement fondés sur les objectifs de l'EPT de Dakar pour 2015, avec une attention toute particulière sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle :

- *Éliminer l'inégalité entre les sexes et parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation, en mettant l'accent sur l'apprentissage en formation continue et l'éducation de base non formelle ;*
- *Garantir que les besoins d'apprentissage de base des groupes de la population défavorisés et vulnérables soient satisfaits à travers un accès équitable à des programmes éducatifs appropriés centrés sur les femmes ;*
- *Améliorer tous les aspects de l'enseignement et de l'apprentissage de qualité, de sorte que des résultats d'apprentissage mesurables soient obtenus par tous.*



Orientations stratégiques et recommandations dans le but d'agir

Le présent document identifie trois domaines prioritaires, lesquels nécessitent une intervention stratégique pour atteindre les objectifs définis plus haut. Ce sont : i) les modes d'éducation adaptés aux différences entre les sexes (dans « l'intégration dans la diversité »), ii) le plaidoyer en faveur du changement de politique, et iii) la recherche sur et pour l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle.

- *Des modes d'éducation adaptés aux différences entre les sexes : « l'intégration dans la diversité »*

La première orientation stratégique consiste à promouvoir et institutionnaliser l'éducation pour la prise de responsabilité et l'éducation non formelle en tant qu'éléments essentiels de l'éducation de base et chemins décisifs vers l'EPT. Elle doit renforcer les liens entre l'éducation de base non formelle et le système d'éducation formelle, développer une plus grande équivalence entre les deux, et effectuer un travail en faveur de l'actualisation de la qualité des deux, cela tout en maintenant la flexibilité de l'éducation de base non formelle dans sa dimension conceptuelle et organisationnelle et dans sa capacité à atteindre des groupes divers, en particulier les groupes exclus. Les recommandations dans le but d'agir suivantes sont identifiées :

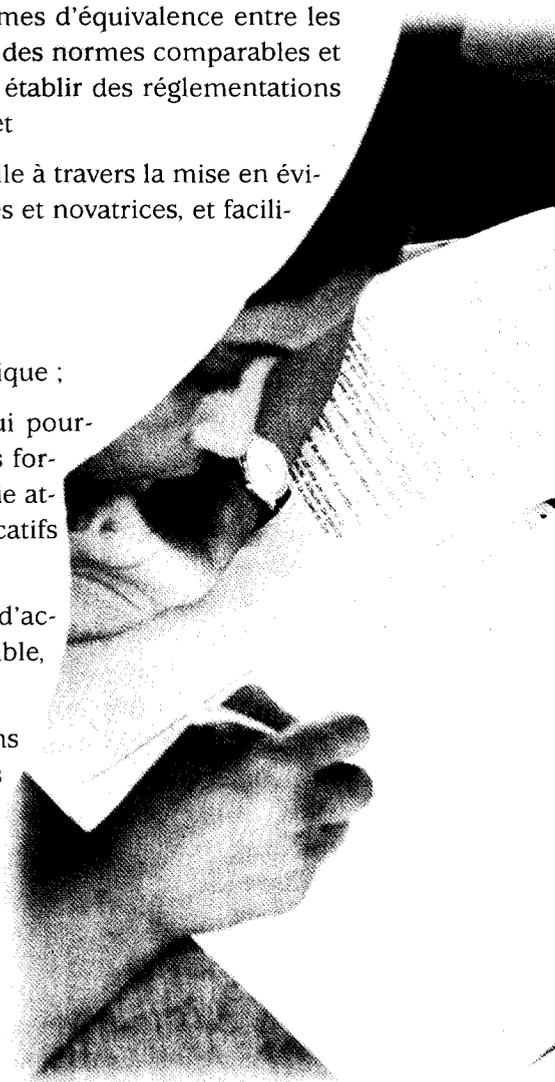
International :

- Aider les Etats Membres à renforcer la capacité gouvernementale à concevoir et à administrer les programmes d'éducation de base non formelle en particulier ceux destinés aux pauvres ;

- Encourager les Etats Membres à développer des programmes d'équivalence entre les systèmes éducatifs non formels et formels, pour instaurer des normes comparables et des résultats d'apprentissage minimaux pour les deux, et établir des réglementations visant pour accréditer l'éducation de base non formelle ; et
- Favoriser la valorisation de l'éducation de base non formelle à travers la mise en évidence des bonnes pratiques et des expériences fructueuses et novatrices, et faciliter le partage et les échanges des informations.

National :

- Développer des liens à l'échelle législative/ légale et technique ;
- Passer en revue, modifier et développer les domaines qui pourraient constituer des liens entre les programmes scolaires formels et non formels, et, ce faisant, garantir une plus grande attention aux femmes et des matériels pédagogiques et éducatifs favorables aux pauvres ;
- Utiliser les équipements de l'éducation formelle à des fins d'activités d'éducation non formelle, partout où cela est possible, et améliorer leur cadre d'apprentissage ;
- Identifier des points d'entrée pour une convergence, dans les processus de planification, des secteurs tant formels que non formels ;
- Renforcer la décentralisation de l'administration et la délégation de responsabilités à des unités officielles locales responsables devant la population locale, en vue d'identifier leurs besoins et leurs problèmes en utilisant des approches novatrices, lorsque nécessaire, en vue de faciliter l'application des expériences fructueuses, et de garantir l'accès aux ressources du gouvernement ;



- Impliquer divers acteurs locaux dans les secteurs tant formels qu'informels, tels que les groupes communautaires, les associations de parents et d'enseignants, les ONG, etc., dans l'identification des besoins, la planification et la mise en place des activités d'apprentissage, et favoriser l'intégration des efforts, et le développement de partenariats à l'échelle locale ; et
- Identifier des mesures incitatives telles que des programmes de casse-croûte/ d'alimentation en direction des enfants pauvres, les filles en particulier.

Analyse de genre :

- Encourager, améliorer et développer les méthodologies et les approches innovantes de l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle, et travailler à leur amélioration ; et
- Promouvoir l'intégration des approches centrées sur les femmes dans divers projets d'éducation de base non formelle, tels que la production de revenus, la formation professionnelle, l'extension agricole et les programmes de santé ; et développer des programmes intégrés avec d'autres secteurs du développement social, et les coordonner efficacement avec ceux d'autres ministères dispensant une éducation de base non formelle.

La formation :

- Développer des programmes de formations et de supervision intégrés pour les éducateurs dans les secteurs tant formels qu'informels, afin d'améliorer et d'actualiser leurs compétences, en particulier sur les questions de société et de femmes, et encourager l'échange d'informations à ce sujet.

● *Plaidoyer en faveur d'un changement de politique*

La seconde orientation stratégique consiste à s'engager de manière systématique dans divers efforts de plaidoyer, visant à approfondir l'égalité des sexes dans l'éducation non formelle et à trouver une solution aux effets défavorables des politiques d'ajustement structurel et de globalisation économique, et également, promouvoir la contribution active, créative et coordonnée de tous les acteurs à l'échelle nationale, régionale et internationale, pour un changement politique. Les recommandations dans le but d'agir suivantes sont comme suit :

International :

- Recours aux réunions internationales, telles que les Sommet du G8, les Conférences des Nations Unies, les Sommets Mondiaux, et les autres forums internationaux, ainsi que les « compacts » politiques de l'UNGEI pour développer la conscience des dirigeants du monde et la communauté mondiale quant aux sujets relatifs à l'égalité des sexes dans l'éducation et au rôle de l'éducation non formelle ;
- Pousser à la mobilisation cohérente des ressources à travers le développement de stratégies et d'une structure politique telle que les Bilans communs de pays (CCA), le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), le Cadre de développement intégré de la Banque Mondiale (CDF), la stratégie pour la réduction de la pauvreté (PRSP), et l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), de sorte que les gouvernements puissent progresser dans le développement de l'éducation pour tous et en direction de la fin de l'inégalité des sexes dans l'éducation ;
- Collaborer avec les bailleurs de fonds pour mobiliser des ressources et obtenir de l'aide pour des budgets favorisant les réformes éducatives intégrant l'éducation de base non formelle et formelle ; et

- Pousser à une révision des politiques et de la législation nationales pour qu'elles soient davantage conformes aux conventions et aux accords internationaux qui ont été signés.

National :

- Militer pour un plus fort engagement de la part de l'Etat à mener et à coordonner des activités d'éducation de base non formelle en partenariat avec divers acteurs à l'échelle locale, régionale et internationale ;
- Encourager la formulation d'une déclaration politique claire sur l'éducation de base formelle et non formelle à l'usage des groupes et des organisations de plaidoyer ; et
- S'assurer que les éléments et les mesures concrètes évoqués plus haut tendant à l'élimination de l'inégalité et de la discrimination des sexes soient incorporés aux programmes nationaux de l'EPT à préparer pour 2002 en accord avec le programme d'action de Dakar.

Coopération :

- Encourager la coopération et le dialogue dans la formulation des politiques ;
- Militer pour des environnements politiques et économiques équitables ;
- Militer pour l'expansion des programmes d'éducation de base de bonne qualité ;
- Encourager une mise en réseau flexible et innovante en faveur de l'éducation de base non formelle ;
- Soutenir le développement de circonscriptions organisées et institutionnelles ;
- Mobiliser les media de masse en tant que moyen politique et de communication permettant de susciter une prise de conscience par rapport à l'éducation de base non formelle en tant que moyen de dispenser un enseignement, et par rapport à la nécessité de l'égalité des sexes ;
- Construire des partenariats avec le secteur économique dans le but d'obtenir des soutiens financiers pour les programmes ;

L'égalité des sexes dans l'éducation de base

- Collaborer avec les ONG dans leur travail de plaidoyer, dans le développement des politiques et la mise en place des programmes ; et
- Promouvoir des mécanismes de coopération nationaux entre les communautés locales et les organisations de la société civile, les centres de recherche, le secteur privé, les media, les divers ministères, les bailleurs de fonds, et l'ONU, les agences régionales et internationales.

Analyse de genre :

- Militer pour la reconnaissance de l'importance de la question des femmes dans l'éducation de base non formelle en tant que moyen d'atteindre les objectifs de l'éducation pour tous, de réduire la pauvreté, et de promouvoir le développement social et économique ;
- Militer pour un engagement local à temps partiel en faveur de l'égalité des sexes et de la prise de responsabilité des femmes dans l'éducation de base non formelle ;
- Mettre en évidence et disséminer l'information relative aux succès de l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle ;
- Lancer des campagnes nationales en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation de base non formelle ;
- Accorder une attention toute particulière à l'utilisation de **données de recherche** et d'**analyse neutres** pour la formulation de **programmes pertinents**.

- *La recherche sur et pour l'égalité des sexes dans l'éducation de base*

La troisième orientation stratégique consiste à développer des programmes de recherche et des méthodologies systématiques et globales sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base, et améliorer la qualité du contrôle et de l'évaluation dans le domaine, dans le but d'effectuer une meilleure planification, de contribuer à l'élaboration des politiques, et de garantir la cohérence et la viabilité du travail en direction des objectifs de l'EPT. Les recommandations suivantes orientées vers l'action sont :

International :

- Soutenir le rôle de l'UNESCO et de ses institutions, telles que l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP), l'IUE et le BIE d'aider les Etats Membres à construire ou à renforcer leurs capacités de recherche ;
- Soutenir le rôle de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO dans le développement d'une structure commune pour la collecte et l'analyse des données, la conception d'indicateurs pour le contrôle et l'évaluation des progrès de l'EPT sur une base constante, et dans la formation dans les domaines concernés, aider les Etats Membres à développer les capacités nécessaires ; et
- Encourager les Etats Membres à mener des études qualitatives, fournir des données et des statistiques récentes et pertinentes, et traduire les résultats des recherches en politique et en action.

National :

- Renforcer les capacités de recherche et de contrôle nationales ;
- Développer les capacités des communautés locales à mener des recherches appliquées et orientées vers l'action ;

L'égalité des sexes dans l'éducation de base

- Soutenir la mise en place de programmes d'études féminines, et la promotion de recherches et de statistiques sur les femmes ;
- Encourager et faciliter la mise en réseau entre les institutions et les entités de recherche travaillant dans le domaine de l'égalité des sexes dans l'éducation de base ;
- Construire des mécanismes de contrôle et d'évaluation dans les programmes et les projets, pour mesurer la conformité avec les déclarations et les conventions internationales ;
- Promouvoir les recherches et les analyses qualitatives dans les domaines concernant directement l'égalité des sexes dans l'éducation de base, par exemple, les facteurs qui affectent les performances ou favorisent l'alphabétisation des femmes ; l'emploi des technologies d'information et de communication ; et la conformité de l'éducation de base aux besoins des groupes défavorisés ;
- Concevoir des lignes directrices pour l'intégration des perspectives des femmes dans la recherche en éducation de base ;
- Produire des études et des analyses des évaluations des besoins pour l'intégration des systèmes éducatifs formels et non formels ;
- Documenter et analyser les histoires de succès et de bonnes pratiques ;
- Encourager la compilation de données et de statistiques neutres sur les femmes et l'analyse, par exemple, des dépenses publiques et privées, de la demande et de l'offre d'éducation de base non formelle, et de la participation ; et
- Développer des indicateurs consacrés aux femmes et des lignes directrices opérationnelles pour mesurer la discrimination, les résultats de l'apprentissage, la rentabilité, et pour diriger les activités de planification, de suivi et d'évaluation.

La formation :

- Dispenser plus de formation nationale et locale à l'utilisation de la recherche éducative sur les femmes.



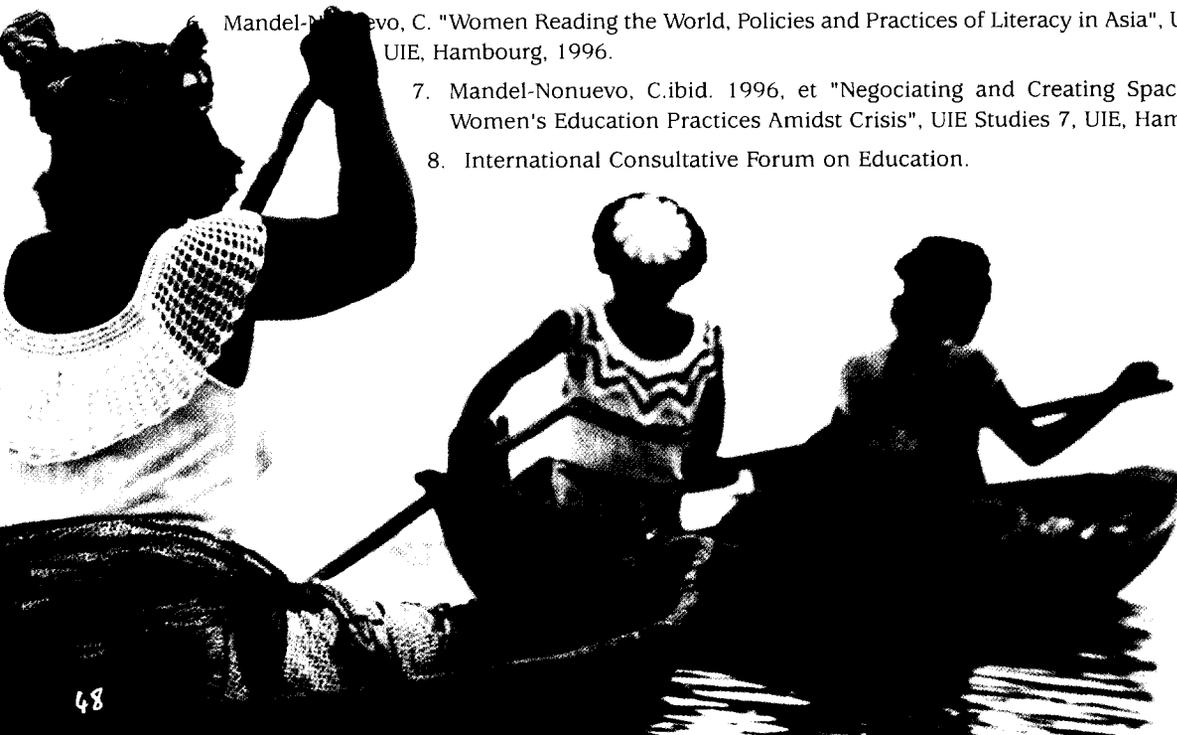
Sources consultées

- Allen, John. 1994. Allen, John. 1994. Basic Education for All. The Afghan Experience. Conceptual Framework and Strategies. UNESCO.
- Amman Mid-Decade Meeting of the International Consultative forum on Education for All (1996): the Amman Affirmation (1996).
- Beijing Platform of Action (1995).
- Convention for the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women (CEDAW) (1979).
- Dakar World Education Forum (April 2000): the Dakar Framework of Action (2000).
- Delors Jacques, et al. 1996. Learning : The Treasure Within. Report to UNESCO of the International Commission on Education for the Twenty-First Century. Paris: UNESCO.
- EFA 2000 Assessments.
- Fifth International Conference on Adult Education (CONFITEA) (July 1997): the Hamburg Declaration. The Agenda of the Future (1997).
- Hickling-Hudson, Anne. 1999. " Experiments in Political Literacy: Caribbean Women and Feminist Education ". Journal of Education and Development in the Caribbean, Vol. 3, N°1:19-43.
- International Consultative Forum (ICF) on Education for All. 1997. Ault Education in a Polarizing World. Education for All: Status and Trends. Paris: UNESCO.
- Jomtien World Conference on Education for All (March 1990): the Jomtien World Declaration on Education for All (1990).
- Medel-Anonuevo, Carolyn, ed. 1995. Women, Education and Empowerment. Report of the International Seminar held at the UNESCO Institute of Education (UIE) 27 January-2 February 1993. UIE Studies 5. Hamburg: UIE.
- Medel-Anonuevo, Carolyn, Ed. 1996, Women Reading the World. Policies and Practices of Literacy in Asia. UIE Studies 6. Hamburg: UIE.
- Medel-Anonuevo, Carolyn, ed. 1997. Negotiating and Creating Spaces of Power. Women's Educational Practices Amidst Crisis. UIE Studies 7. Hamburg: UIE.
- Red de Education Popular Entre Mujeres - Gender and Education Office (REPEM-GEO) and Development Alternatives with Women for the New Era (Dawn-SEA). Index of Accomplished Commitments on Gender and Education. Regional report for Asia-Pacific. Manila, Philippines, 1999.

- Stromquist, Nelly P. 1995. Gender and Basic Education in International Development Cooperation. UNICEF Staff Working Papers Number 13. UNICEF: New York.
- Summers, Lawrence H. 1992. Investing in All People. Educating Women in Developing Countries. Economic Development Institute of the World Bank. Seminar Paper N° 45 (delivered at the Development Economics Seminar at the World Bank Annual Meeting).
- UN Girls' Education Initiatives Concept Paper.
- United Nations Development Programme (UNDP). 1999. Human Development Report 1999. New-York: Oxford University Press.
- UNESCO. 1995. The Education of Girls and Women. Towards a Global Framework of Action.
- UNESCO World Education Report. 1995. 1998. 2000.
- UNESCO Medium-Term Strategy 1996-2001. Strategies for Contributing to Development. Promoting Lifelong Education for All.
- UNESCO. 1997. COFINTEA. Women's Education : The Contending Discourses and Possibilities for Change. 4a of a series of 29 booklets documenting workshops held at the conference. Hamburg.
- UNESCO. 1997. Gender-Sensitive Education Statistics and Indicators. A practical guide. Training material for workshops on education statistics and indicators. Division of Statistics.
- UNESCO. 2000. Gender Equity and Equality. A summary review of UNESCO's accomplishments since the Fourth World Conference on Women (Beijing 1995). Unit for the Promotion of the Status of Women and Gender Equality.
- UNICEF. 1999. The State of the World's Children.
- UNRISD. 2000. Visible Hands : Taking Responsibility for Social Development.
- USAID. 2000. Symposium on Girl's Education. Evidence, Issues, Actions. Proceedings.
- World Bank. 2000. World Development Report 2000/2001. Attacking Poverty.

Notes

1. Voir par exemple, Report of the International Consultative Forum on Education for All, *Adult Education in a Polarising World. Education for All: Status and Trends* (UNESCO, 1997); *World Education Report* (UNESCO 1995), and Summers, Laurence H. *Investing in All People. Educating Women in Developing Countries*, Economic Development Institute, the World Bank, 1992.
2. Voir Mendel-Anonuevo, Carolyn, ed. "Women, Education and Empowerment", UIE studies 5, UNESCO Institute of Education (UIE), 1995.
3. Les besoins d'éducation de base comprennent trois éléments : la connaissance de base (lire et écrire) ; les compétences fonctionnelles, techniques et de vie ; les compétences sociales (relatives aux responsabilités sociales et politiques des citoyens).
4. Cette évaluation s'appuie sur "International Expert Group Meeting on Gender Equality in Basic Education : Report," 5-7 Décembre 2000, Division de l'éducation de base, UNESCO, Paris, et autres matériaux.
5. Voir par exemple, "EFA Assessment 2000", UNESCO, 2000, et "The Education of Girls and Women : Towards a Global Framework for Action" UNESCO, 1995.
6. Mandel-Anonuevo, C. "Women Reading the World, Policies and Practices of Literacy in Asia", UIE Studies 6, UIE, Hambourg, 1996.
7. Mandel-Nonuevo, C. *ibid.* 1996, et "Negociating and Creating Spaces of Power, Women's Education Practices Amidst Crisis", UIE Studies 7, UIE, Hambourg, 1997.
8. International Consultative Forum on Education.



© UNESCO/PHOTOGRAPHES

E. BARRIOS -*couverture*-

A. VORONTZOFF -*intérieur couverture-12-*

D. ROGER -4-7-16-29-33-35-36-44-

A. GILLETTE -8-

P. WAELES -13-

I. FORBES -17-22-40-

J. MOHR -20-30-38-

R. TAURINES -21-

R. CORPEL -24-

G. MALEMPRÉ -34-48-

M. MUINOS -43-



Conception graphique : Sabine LEBEAU
Impression : SEPEC, Peronnas

© UNESCO 2002



Published in 2002 by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
7, place de Fontenoy • 75352 Paris 07 SP • France ©UNESCO